

Le Journal municipal de Marseillan

M a i 2 0 0 8 |
s u p p l é m e n t



Yves Michel,
le nouveau
maire
de Marseillan

Un enfant
du pays
au
service
de
sa ville

Portrait A la tête de sa liste "Marseillan Demain", Yves Michel a été élu solennellement Maire de Marseillan le 21 mars 2008.

Yves Michel est né et a grandi à Marseillan, ce qui fait de lui un homme profondément attaché à sa ville, à sa terre et à la culture méditerranéenne. Très jeune, il s'implique dans la vie associative locale. D'abord au sein de la MJC, ensuite au Comité des Fêtes et enfin au Crabe Sportif, le club de football local dont il assure la présidence pendant plusieurs années. C'est sans doute là, sur le terrain de jeu, qu'il apprend les véritables valeurs du sport, à savoir la persévérance, le goût de l'effort, la solidarité entre les joueurs et par-dessus tout, les liens forts de l'amitié.

Après un cursus universitaire à Montpellier, Yves Michel crée à Marseillan une société de services liés aux métiers du bâtiment. En 2008, l'entreprise compte une trentaine de salariés et son activité s'est largement développée. Aujourd'hui, ses collaborateurs ont

endossé de nouvelles responsabilités, Yves Michel s'étant engagé au lendemain de son élection, à devenir Maire de la ville à plein temps, au service de tous ses administrés.

Son engagement politique date des élections de 2001, lorsque sollicité par le maire sortant Jean Benoît, il intègre sa liste électorale. Responsable du groupe d'opposition de la municipalité pendant sept ans, il suit de près la vie de la commune et travaille avec cinq autres conseillers pour proposer une alternative à la gestion en place.

En plus d'une grande connaissance du terrain et d'une expérience de gestionnaire éprouvée, ses nombreux voyages lui ont permis d'avoir une plus grande ouverture d'esprit. Ils lui ont appris beaucoup sur ce qu'il est possible de mettre en œuvre pour améliorer la vie au quotidien et, a contrario, ce qu'il est impératif d'éviter, nourrissant de manière concrète son ambition de pouvoir un jour en faire bénéficier sa ville de cœur.

Désireux d'un renouveau politique, Yves Michel se lance dès aujourd'hui dans la réalisation d'un programme d'envergure, avec l'aide d'une équipe municipale soudée et engagée vers un même objectif : faire prospérer Marseillan en respectant sa singularité et améliorer la qualité de vie de tous ses habitants.

Présentation
de la nouvelle
équipe
municipale
élue
en mars
2008



Marc Rouvier

1^{er} Adjoint délégué à l'administration générale, à la sécurité et aux comités de quartiers
Reçoit sur rendez-vous en mairie au 04 67 77 97 10



Ludovic Fabre

Adjoint délégué aux sports, à la jeunesse, aux festivités et au jumelage
Reçoit sur rendez-vous en mairie au 04 67 77 97 10



Marie-Christine Fabre de Roussac

Adjointe déléguée au développement économique et au tourisme
Permanence les mercredis de 14h à 18h en mairie et reçoit sur rendez-vous les jeudis après-midi à la Maison de Tourisme au 04 67 77 97 10



Marie-Françoise Demortier-Saelen

Adjointe déléguée à l'environnement, au patrimoine et à la culture
Reçoit sur rendez-vous, pour la culture et le patrimoine, les mardis de 10h à 12h ; pour l'environnement, les vendredis de 10h à 12h, en mairie au 04 67 01 74 12



Marie Baille-Lefevre

Conseillère municipale



Jean-Claude Bernadat

Conseiller municipal



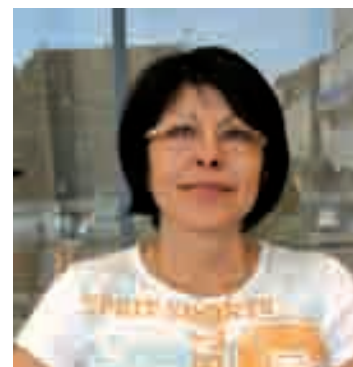
Josiane Lacazin-Hurtado

Conseillère municipale



Marie Perez

Conseillère municipale



Chantal Dreuille

Conseillère municipale



Jeanine Théron

Conseillère municipale



Anne-Marie Seaume

Conseillère municipale



André Giron

Conseiller municipal



Colette Brissois

Adjointe déléguée aux affaires sociales et au 3^{ème} âge
Permanence les mercredis de 14h à 17h, et sur rendez-vous au CCAS au 04 67 77 97 24



Joël Lafage

Adjoint délégué à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire
Reçoit sur rendez-vous au service urbanisme au 04 67 01 08 43



Gérard Bruno

Adjoint délégué aux travaux, à la vie quotidienne et aux anciens combattants
Reçoit sur rendez-vous aux services techniques au 04 67 01 08 43



Claude d'Aquino-Gressier

Adjointe déléguée aux affaires scolaires
Permanence : les jeudis de 14h à 18h, et sur rendez-vous les mercredis après-midi en mairie au 04 67 77 97 10



Nabil Sedki

Conseiller municipal



Roland Marty

Conseiller municipal



Michel Ibars

Conseiller municipal délégué à Marseillan-plage
Reçoit sur rendez-vous à la mairie annexe sur la station au 04 67 21 97 27



Georgette Requena

Conseillère municipale



Bernard Danis

Conseiller municipal, délégué aux ports et à la conchyliculture
Reçoit sur rendez-vous les lundis de 16h30 à 18h en mairie au 04 67 77 97 10



Alain Choukroun

Conseiller municipal



Stéphanie Senega

Conseillère municipale, déléguée à la viticulture et aux chemins ruraux
Reçoit sur rendez-vous les mardis et les mercredis après 17h30 et les mercredis matin en mairie au 04 67 77 97 10



Sarah Bassi

Conseillère municipale, déléguée à la petite enfance et au périscolaire
Reçoit sur rendez-vous les jeudis après-midi en mairie au 04 67 77 97 10



Huguette Bourdon

Conseillère municipale



Freddy Farré

Conseiller municipal



Williams Méric

Conseiller municipal



David Sauvade

Conseiller municipal

Les actions à mener

Au lendemain des élections

Economie et Emploi

Création d'un conseil économique composé des représentants de la viticulture, de la conchyliculture, du tourisme, du commerce et de l'artisanat. Son objectif est l'animation, la défense et la promotion de leurs activités, notamment :

- En développant une politique commerciale d'envergure, cohérente, mettant en valeur le patrimoine économique.
- Par la mise en place, en concertation avec la communauté d'agglomération, du réaménagement et de l'extension de la zone d'activité économique.

Renforcer l'action de la Mission Locale d'Insertion en partenariat avec les professionnels et la commune pour une meilleure intégration des jeunes dans la vie professionnelle.

Vie quotidienne :

Sécurité, Environnement, Démocratie

- Création d'un service technique annexe pour le secteur de Marseillan-Plage, les Onglous et Maldormir.
- Mise en place d'un îlotage de la police municipale afin de sécuriser les quartiers et d'assurer la proximité du service.
- Création de comités de quartier pour prendre en compte et répondre aux demandes spécifiques des habitants, animés par des réunions trimestrielles.
- Mise en valeur de notre patrimoine environnemental par la création d'une plaquette à Tabarka ; aménagement mixte (piéton et cycliste) de l'ensemble littoral du bord de l'étang et réaménagement des parcs de loisirs.
- Inciter à la propreté par l'installation de poubelles et de toilettes publiques sur l'ensemble de la commune.
- Mise en place de panneaux municipaux dans tous les quartiers pour renforcer l'information et assurer le lien social.
- Constituer des commissions extra-municipales pour intégrer des compétences spécifiques.
- Matérialisation des allées du cimetière et entretien régulier.

En cours de mandat

Logement

- Développer le logement social avec accès à la propriété ainsi qu'un programme d'aide à la réhabilitation de l'habitat ancien délaissé.
- Favoriser les lotissements communaux et garantir l'attribution aux primo accédants.
- Intégrer des résidences pour seniors dans le programme d'aménagement urbain, afin de garantir et sécuriser leur quotidien.
- Installation de maisons relais avec accueil jour (3^e âge) pour permettre la présence des anciens près de leurs proches.

Aménagement urbain - Environnement

- Création de zones cyclables et aménagement des voies de circulation routière ainsi que des trottoirs pour améliorer la sécurité et la liaison des quartiers. Renforcer l'éclairage public.
- Relancer le projet de contournement de Marseillan pour diminuer les nuisances routières.
- Agrémenter et embellir la commune par la création d'espaces verts et par l'aménagement de zones arborées et fleuries.
- Assurer rapidement la fin des travaux dans le centre-ville, modifier le mobilier urbain existant (notamment enlèvement des boules) et intégrer un aménagement méridional.
- Entretien régulier des fossés et chemins vicinaux.
- Aménagement de canisettes (espaces chiens) pour inciter au civisme et à la propreté.
- Sécuriser l'accès aux pontons et renforcer la surveillance des ports.

Enfance Jeunesse Vie Associative

- Adapter les structures scolaires et petite enfance pour répondre à l'accroissement de la population.
- Création de la maison des associations et renforcement de l'aide au tissu associatif en mettant en place des locaux adaptés à leurs besoins et garantissant leur développement notamment pour les activités de la MJC.
- Développement et réorganisation du centre de loisirs de Marseillan-Plage.

Cadre de vie

- Développer des liaisons de tout type entre Marseillan et Marseillan-Plage (navettes, pistes cyclables, voies piétonnes,...)
- Création d'une salle municipale permettant l'organisation de manifestations multiples (concerts, conférences, bals, expositions, mariages, anniversaires,...)
- Réfection du théâtre Henri Maurin et diversification des programmations culturelles.
- Création d'un service municipal des festivités pour préparer et réaliser les fêtes, animations, traditions locales, décorations des périodes festives, etc...
- Adapter l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite à l'ensemble des services municipaux.

Tourisme

- Adapter l'hébergement municipal touristique aux besoins d'une station balnéaire moderne.
- Réhabilitation urbanistique de Marseillan-Plage ainsi que renforcement de la sécurité et de la propreté de la plage.
- Renforcer le rôle de la Maison de Tourisme afin de promouvoir la station aux niveaux national et international.

